

Table des matières

Gestion des paiements	3
<i>Le tutoriel pas à pas</i>	3
<i>Principe général</i>	3
Contraintes liées à la gestion des paiements	3
Contrats AMAP et Commandes variables	4
Moyens de paiement disponibles	4
<i>Repartir d'un solde existant</i>	5

Gestion des paiements

La gestion des paiements est disponible à partir de Cagette.net version 0.9.2, pour l'activer cochez la case correspondante dans les options générales de votre groupe.

Le tutoriel pas à pas

Version du 23 avril 2020 - intégrations depuis la vidéo : carte bancaire sur place disponible

Principe général

La gestion des paiements dans Cagette.net se fait dans une logique de "compte adhérent" avec un solde par adhérent, comme dans un système comptable.

L'idée est que chaque commande ou paiement de l'adhérent donne lieu à la création d'une opération positive ou négative sur le compte de l'adhérent : Une commande crée un débit sur le compte de l'adhérent (il est redevable de telle somme auprès du groupe) et le paiement d'une commande crée un crédit sur son compte.

Votre objectif en tant que coordinateur de groupe sera de **maintenir des soldes à zéro** avec vos adhérents. Un solde à zéro veut dire que l'adhérent n'a pas de dettes envers le groupe, et que le groupe n'a pas de dette envers cet adhérent.

Si le solde de l'adhérent est positif, cela veut dire qu'il a de l'argent en réserve auprès du groupe ("un avoir" issu d'un trop payé, ou juste pour provisionner en avance son compte).

Si le solde de l'adhérent est négatif, cela veut dire qu'il doit de l'argent au groupe.

Dans "gestion adhérents", une page "Solde des adhérents" est dédiée au contrôle des soldes :

Solde des adhérents		
Solde équilibré		
MARTIN Michel	0 €	
CAGETTE Mister	0 €	
LASSERRE ISABELLE	0 €	
Solde débiteur		
BARBUT François	-10.59 €	
Solde créditeur		
LAFORET Julie	30 €	

Contraintes liées à la gestion des paiements

Attention : pour des raisons de simplicité, l'activation de la gestion des paiements sur un groupe empêche l'adhérent de modifier une commande après l'avoir faite. On peut ajouter

des produits et procéder à un paiement complémentaire, mais on ne peut pas en retirer, sinon cela donnerait lieu à une gestion complexe des remboursements.

Contrats AMAP et Commandes variables

Pour le paiements des **commandes variables**, l'adhérent choisit lui-même son mode de paiement juste après avoir validé son panier. Que vous soyez en mode boutique ou standard, il faut choisir un paiement pour que la commande soit enregistrée.

Pour les groupes en mode AMAP, le module de gestion des paiements n'est pour l'heure pas adapté. Une fonctionnalité spécifique sera prochainement délivrée.

Moyens de paiement disponibles

Une fois les paiements activés, un menu apparaît pour vous permettre de sélectionner les moyens de paiements que vous souhaitez proposer à vos adhérents :

- Chèques
- Liquide
- Virements
- Paiement par carte bancaire sur place
- Cagnotte
- Paiement en ligne par carte bancaire ([nous consulter](#))

Chèques

Si l'adhérent choisit un paiement par chèque, il sera invité à préparer un chèque avec un code de référence pour faciliter son traitement par le trésorier de votre groupe.

Lors de la [validation de distribution](#), un coordinateur doit valider le fait que le chèque a été remis avec le bon montant et la bonne référence.

Virements

Si l'adhérent paye par virement, un code de référence lui sera donné afin qu'il le fasse figurer sur le libellé du virement. Cela facilitera le pointage des virements par le trésorier de votre groupe.

Lors de la [validation de distribution](#), un coordinateur doit valider le fait que le virement a été reçu avec le bon montant et la bonne référence.

Cagnotte

Payer avec sa "cagnotte" permet d'enregistrer une commande sans payer tout de suite. Le système de solde de Cagette garde une trace de l'achat et l'adhérent doit équilibrer son solde de temps en temps en faisant un chèque mensuellement par exemple.

Si l'option "*autoriser les cagnottes négatives*" n'est pas cochée, l'adhérent doit d'abord créditer son compte afin de pouvoir faire ses commandes.

Paie ment sur place par carte bancaire

Si vous disposez d'un terminal de paiement électronique (TPE) sur votre lieu de distribution, vous pouvez enregistrer désormais ce type de paiement (depuis avril 2020). Lors de la [validation de distribution](#), un coordinateur doit valider le fait que le virement a été reçu avec le bon montant.

Paie ment en ligne par carte bancaire

Si l'adhérent paye par carte bancaire, il peut directement saisir son numéro de carte (CB, Visa, Mastercard) comme pour n'importe quel achat en ligne. Ce mode de paiement est automatiquement traité et ne nécessite pas d'action de la part du coordinateur comme les virements, le liquide ou les chèques.

Repartir d'un solde existant

Si vous souhaitez passer d'une gestion manuelle à Cagette.net pour la gestion des paiements, vous aurez certainement besoin de reporter les soldes actuels de vos adhérents dans Cagette.

Pour ce faire, aller sur l'historique de paiement de l'adhérent, et saisissez un paiement nommé "reprise de solde". Le montant peut être positif ou négatif en fonction du solde de l'adhérent.

From:
<https://wiki.cagette.net/> - **Documentation Cagette.net**

Permanent link:
https://wiki.cagette.net/admin:admin_paiements?rev=1588327161

Last update: **2020/05/01 09:59**

